Le 13 février 2026

MATIÈRES LAITIÈRES

Un bulletin mensuel pour les producteurs laitiers du Nouveau Brunswick.

DANS CE NUMÉRO

Messages P5

Journée du lobby 2026

Mise à jour du marché

Et plus ...

Skyr - yaourt ou fromage?

Le Skyr est un produit laitier islandais traditionnel qui ressemble beaucoup de goût à un yaourt très épais, mais techniquement ce n'est pas exactement du yaourt — c'est plutôt un fromage frais et tendre. En Islande, le skyr est considéré comme un type de fromage au lait aigre frais car il est fabriqué à partir de l'enzyme (la présure) également utilisée dans la fabrication du fromage. Cependant, en raison de sa texture épaisse et crémeuse et de sa saveur douce et acidulée, la plupart des gens dans le monde le mangent comme du yaourt. Ainsi, même si elle ressemble à du yaourt et est souvent commercialisée ainsi, sa méthode de production traditionnelle le place davantage dans la catégorie fromage.

Comment c'est :

1.Épais et crémeux — encore plus épais que le yaourt grec.

2.Traditionnellement préparé à partir de lait écrémé avec des cultures vivantes.

3.Il est riche en protéines et pauvre en gras, ce qui explique en partie pourquoi il est devenu populaire dans les allées alimentaires du monde entier.

Le 13 février 2026

PRIX MOYEN JANVIER 2025	DATE LIMITE DE LA BOURSE DE CRÉDITS	DATE LIMITE DE LA BOURSE DE QUOTAS:
$102,35/hl or $22,02/ kg de MG MG 4,6460 kg/hl, Prot. 3,4270 kg/hl LAS 5,8976kg/hl	16h00 le 17 février 2026 SVP soumettez vos offres sur le portail PLNB— www.nbmilk.org	16h00 le 2 mars 2026 Veuillez envoyer vos mises ou offres par courriel au quota@nbmilk.org

Mise à jour du marché

La CCL publie une mise à jour mensuelle du marché son site web. Ces rapports sont disponibles au lien suivant : https://www.cdc-ccl.ca/en/2025-market-updates

Aperçu de décembre 2025 :

- Les prévisions des besoins totaux montrent une croissance moyenne de 1,7% pour septembre 2025 jusqu'en août 2026.
- Les besoins totaux pour les 12 mois se terminant en décembre 2025 étaient supérieurs de 3,7% à ceux des 12 mois précédents et ont connu une baisse de 9,6% depuis novembre 2025.
- Comparativement à novembre 2025, la consommation apparente de crème glacée, de fromage et de beurre a diminué. Pour les 12 mois se terminant en décembre 2025, toutes les catégories ont connu des augmentations.
- Le quota total a diminué de 8,83% par rapport à novembre 2025 et a enregistré une augmentation de 3,45% pour les 12 mois se terminant en décembre 2025.
- La production de P10 en kg de MG a diminué de 1,45% en décembre par rapport à novembre 2025, mais a connu une augmentation de 3,48% pour les 12 mois se terminant en décembre 2025.
- Les stocks de beurre ont augmenté en décembre 2025 de 1 329 tonnes pour atteindre 36 545 tonnes. Les stocks de beurre devraient atteindre environ 39 082 tonnes en août 2026.

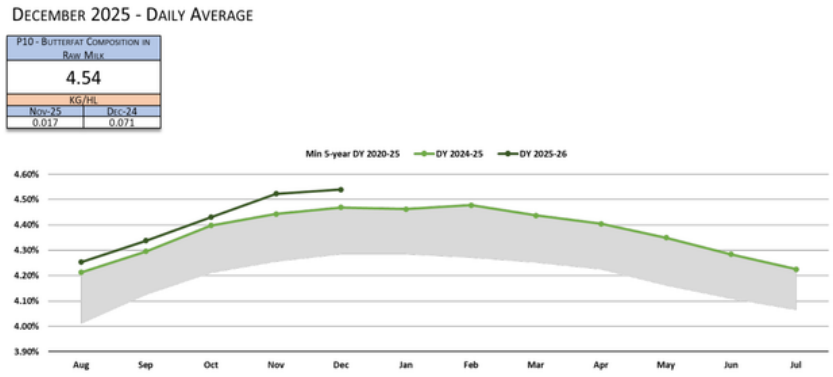

PLNB OFFICE 506-432-4330

Steve Michaud *Directeur général*	Ext. 22
Ashley Baskin *Analyste des politique*	Ext. 23
Veronica McEwen *Transports*	Ext. 24
Luke Chase *Services aux producteurs*	Ext. 25
Delaney Lewis *Commis de bureau*	Ext. 26
Katie Bleakney *Coordinatrice promotion*	Ext. 27
Natasha McKillop *proAction*	Ext. 28

CONSEIL D'AMINISTRATION

Wietze Dykstra Président	506-325-8192
Gilbert Matheson 1er *Vice*	506-434-2357
Becky Perry *2ième vice*	506-435-0651
Denis Cyr *Nord-ouest*	506-426-0788
George Wesselius *Moncton*	506-227-0463
John Schuttenbeld *Fredericton*	506-461-9254
John Best *Woodstock*	506-425-0765
Mike Bouma Nord-est	506-547-5843
Paul Gaunce Itinérant	506-650-9595

MISSION PLNB

Représenter les intérêts des producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick dans leur quête d'exploitation de fermes laitières durables qui produisent du lait de haute qualité dans le cadre d'un système de gestion de l'offre.

EVÈNEMENTS

Réunion du conseil d'administration du PLNB
24 février 2026

Recettes de la ferme à la table

Chaque année, Les Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick collabore avec Les Producteurs laitiers du Canada et les provinces maritimes pour créer un livret de recettes pour la campagne Farm to Fork. Cette campagne célèbre le parcours de la ferme à la table en mettant en lumière des fermiers laitiers familiaux et en utilisant des images saisissantes pour raconter comment le lait 100 % canadien devient les produits laitiers que les Canadiens utilisent dans leur cuisine quotidienne. Le livret propose une grande variété de recettes, allant des salées aux sucrées, qui sont promues en ligne et dans les supermarchés via de multiples canaux médiatiques. Ces recettes peuvent être des favoris familiaux légués à la ferme ou des créations plus récentes qui sont rapidement devenues des incontournables chez vous.
La promotion Farm to Fork 2026 est actuellement en développement, et nous cherchons de nouvelles recettes à inclure. Si vous avez une recette précieuse à partager, merci d'envoyer un e-mail à Katie à katie.bleakney@nbmilk.org

Bourses d'études DFNB 2026

Les Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick offrent leurs bourses aux élèves de toute la province. Trois bourses sont offertes pour différents domaines d'études. Vous trouverez des renseignements, les exigences et les formulaires de demande concernant la bourse commémorative des Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick sur le site web des Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick.

Lien vers les bourses

Les demandes de bourses doivent être déposées avant le 4 mai 2026.

MESSAGE P5

modifications apportées à la politique de paiement des composants – 1er avril 2026

À compter du 1er avril 2026, les conseils d'administration du P5 ont approuvé des modifications de la politique de paiement afin d'accroître la production de protéines :

- Augmentation du ratio de marché à 2,20 pour les SNG de niveau 1 ;
- Augmentation du ratio maximum à 2,30 pour les SNG de niveau 2 ;
- Modification de la répartition des revenus du lactose et des autres solides pour octroyer 30% de ces revenus à la matière grasse et 70 % à la protéine de niveau 1.

Comme observé en 2025, la demande de protéines est forte, tandis que le taux de matière grasse à la ferme au P5 a progressé plus rapidement que prévu. Dans le cadre de l'évaluation continue des paramètres de la politique de paiement, il a été conclu que, pour répondre à la demande croissante du marché en protéines, tant actuelle que future, le volume produit par le P5 doit augmenter de manière significative.

Par conséquent, les deux ratios sont augmentés afin d'encourager et d'accroître le ratio de production de protéine à la ferme, et ainsi augmenter le volume en P5 pour mieux répondre à la demande du marché. L'augmentation du des SNG payés en niveau 1 devrait générer des volumes supplémentaires afin de réduire le manque de lait du P5 tout en limitant l'impact sur les stocks de beurre.

Afin de souligner l'importance d'accroître la teneur en protéines et les volumes produits, la répartition du revenu provenant du lactose et des autres solides servant à bonifier le prix de la matière grasse et des protéines de niveau 1 est également modifiée. Cette modification devrait entraîner une hausse du prix de la protéine d'environ 2,00 $ et une baisse du prix de la matière grasse du beurre d'environ 1,80 $.

PERSONNES-RESSOURCES POUR L'ANALYSE DES ÉCHANTILLONS

Contacts trouvés à la dernière page.

ACHETER ET VENDRE

S'il vous plaît envoyer vos petites annonces à nbmilk@nbmilk.org

Message P5 continué

Contexte

La forte préférence des consommateurs pour les produits laitiers riches en protéines a entraîné une augmentation plus rapide de la demande de protéines sur le marché, comme le montre le tableau 1.

Tableau 1 – Croissance des ventes au détail de produits laitiers riches en protéines, 2025

Produit laitier	Croissance en 2025
Lait fortifié	9,4%
Yogourt	6,6%
• Yogourt grec	18,8%
• Yogourt nature	14,5%
• Skyr (fromage frais commercialisé comme un yogourt)	43,4%
Fromage naturel	2,0%
• Fromage cottage	25,8%

Par exemple, le yogourt grec, qui utilise jusqu'à six fois plus de lait que le yogourt ordinaire, représente maintenant le tiers des ventes au détail de yogourts au Canada. Les fromages frais riches en protéines, comme le fromage cottage qui représente maintenant 10 % des ventes de fromages, constituent également des catégories en croissance. Ce changement dans la demande se produit au même moment qu'une diminution constante et deux fois plus rapide que prévue du ratio SNG/G à la ferme, ce qui a entraîné des variations importantes dans la disponibilité de la protéine pour répondre aux marchés et une meilleure valorisation des surplus de SNG.

La baisse plus rapide que prévu du ratio de production agricole a généré moins d'excédents, parallèlement à l'évolution de la demande du marché.

Le tableau 2 résume les variations du ratio SNG observées au P5 au cours des trois dernières années :
Tableau 2 – Ratio SNG du P5

Année civile	Ratio SNG du P5
2023	2,1707
2024	2,1386
2025	2,1190

Tableau des modifications à la politique de paiement des composants depuis 2020 :

2020	Réduction du ratio SNG maximal de 2,35 à 2,30
2021	Deux niveaux de prix et ratio de marché à 2,00. Niveau 2 payé entre 2,00 et 2,30 au prix de la classe 4a pour tous les SNG.
2022	Réduction du ratio SNG maximal de 2,30 à 2,25
2023	Réduction du ratio SNG maximal de 2,25 à 2,20 Ajustement du prix de niveau 2 à 70% du prix de la classe 4a pour la protéine et à 0,63 $/kg pour le lactose et autres solides.
2025-08	Ajustement du prix de niveau 2 au prix de la classe 4a pour la protéine et à 0,90 $/kg pour le lactose et les autres solides.
2026-01	Augmentation du prix de la protéine de niveau 2 par une bonification de 3,00$/kg.

Le Comité sur le quota du P5 continuera d'évaluer la politique de paiement et d'actualiser ses paramètres et objectifs au besoin, afin de répondre aux besoins des marchés.

Mise à jour sur le PPDPL

Que les lettres pour le programme de paiements directs pour les producteurs laitiers (PPDPL) pour l'année 2025-2026 ont été envoyées par la poste le 12 novembre 2025. Vous pouvez vous inscrire avec les codes fournis dans votre lettre. Votre inscription remplie et signée doit être soumise au plus tard le 31 mars 2026 pour que vous puissiez recevoir votre paiement pour l'année 2025-2026.

Le 13 février 2026

Restrictions de poids - période de dégel

Les restrictions de poids au printemps entreront en vigueur en mars 2026. Pour nous préparer, nous allons transférer les camions sur de nouveaux itinéraires si nécessaire.
Nous allons effectuer ces ajustements nécessaires à partir du week-end du 1er au 2 mars 2026.
Nous vous encourageons à planifier, car il pourrait y avoir des perturbations durant cette période.
Veuillez vous préparer au cas où des changements affecteraient votre exploitation.
Voici un lien pour accéder au site gouvernemental afin de vérifier l'affichage des dates des poids à ressort –
https://www.gnb.ca/en/topic/driving-transportation/commercial-transportation/spring-weight.html

Journée du lobby 2026

Les directeurs et personnels du PLNB se sont réunis sur la Colline du Parlement le 3 février 2026 pour échanger avec plusieurs députés et sénateurs du Nouveau-Brunswick sur des sujets cruciaux de l'industrie laitière. La discussion a abordé des sujets tels que les négociations commerciales et le maintien des financements existants dans le cadre du prochain cadre de politique agricole.

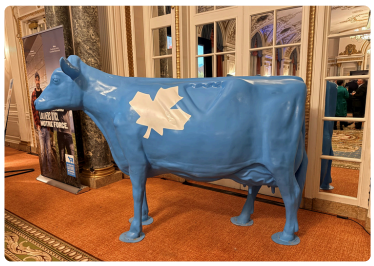

Le scoop des médias sociaux

🎬 APPEL 🎬 AU CASTING
Nous recherchons des éleveurs laitiers à l'aise sociale qui veulent aider à créer du contenu vidéo amusant et engageant pour les chaînes sociales de la PLNB cet hiver!
Si vous aimez raconter des histoires, filmer, monter — ou tout cela — nous serions ravis d'avoir de vos nouvelles.
📱 Intéressé?
Envoyez un texto au 902-877-9355 ou envoyez un courriel michelle.kempton@dfc-plc.ca

To stay in the loop, be sure to follow, comment on, and share DFNB's posts.

AUTOUR DE LA TABLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DÉCISIONS CLÉS

- Procès-verbal approuvé du 7 janvier 2026
- Approbation des termes de référence du Comité de gouvernance du PLNB
- La structure des délégués de l'AGA a été approuvée, permettant un représentant par ferme et maintenant des objectifs de représentation régionale.
- Approuvé l'échantillonnage des compartiment des camions de lait pour soutenir l'intégrité des échantillons de lait des fermes.
- Joseph et Allison Ammerlaan ont été approuvés pour l'adhésion au programme de nouveau intrants dès le 1er février 2026.
- Modifications de la politique de paiement de SNG du P5 approuvées, incluant la mise à jour du ratio de marché de 2,00 à 2,20, le ratio sans salaire de 2,20 à 2,30, et la répartition révisée des revenus résiduels issus de la LAS à 30 % pour la matière grasse et 70 % pour les protéines en Tier 1, à compter du 1er avril 2026.

POINTS SAILLANTS DE LA DISCUSSION

- A examiné les directives relatives aux baies de réception de lait des usines dans l'ordre d'allocation du PLNB.
- Discussion des directives des délégués et procédures de vote pour l'AGA.
- Poursuite de la révision de la politique provinciale de quotas du PLNB.

DATE: JANVIER 27-28, 2026

30 JANVIER (DÉCISION PAR COURRIEL)
4 FÉVRIER (DÉCISION PAR COURRIEL)

PARTICIPATION

Directeurs: Wietze Dykstra, Gilbert Matheson, Becky Perry, Denis Cyr, John Best, George Wesselius, John Schuttenbeld, Paul Gaunce, Mike Bouma, Robert Speer (représentant CPFNB)
Personnel : Steve Michaud, Ashley Baskin (Responsable du procès verbal), Sharon Beasley (CFO Center)

RAPPORTS ET MISES À JOUR

Rapports du directeurs général: présentés par Steve Michaud

Finances : Présenté par Sharon Beasley

Les rapports du comité sont mis à jour fournis, y compris l'AGA de la CCL, l'Alliance agricole du Nb, le Comité de Promotion.

RÈGLEMENT D'APPLICATION DE LA LOI SUR LES PRODUITS NATURELS

Plans de construction, d'extension, de modification, d'installation ou de remplacement

50(1)Les plans de construction, d'agrandissement ou de modification d'une ferme laitière, y compris une étable laitière, une salle de traite ou une laiterie, doivent être soumis à l'approbation de la Commission ou d'un inspecteur avant que les travaux ne soient entrepris. 50(2)Plans pour l'installation.

http://laws.gnb.ca/en/ShowTdm/cr/2010-19//

LAIT DE QUALITÉ

Des tests supplémentaires sont disponibles auprès de RPC. Veuillez contacter RPC directement par courriel dairy.rpc@rpc.ca
Ou 506-452-1212
Les camionneurs sont licencié pour évaluer le lait. Ils ne refuse de ramasser le lait selon les règlements. Une fois votre lait est refusé, vous êtes requis de le jeté et de corrigé le problème qui a contribué au refus et de nettoyer le réservoir avant d'ajouter la prochaine traite.
Les producteurs sont invités à communiquer avec les inspecteurs de la santé publique pour obtenir de l'aide afin de déterminer les causes de ce rejet.

FONDS DE PÉNALITÉ

Financement proactif : Les producteurs avisés de la deuxième infraction ou d'une infraction subséquente à la qualité du lait, avant l'imposition d'une pénalité, sont autorisés à compenser, une fois par année, le coût d'une visite d'un technicien de la qualité du lait à un maximum de 1000 $. Les producteurs peuvent présenter une demande de financement en transmettant les factures payées au bureau du PLNB.

Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick
Rapport sommaire sur la production et le paiement pour Janvier 2026

Bourse de quota pour Fevrier, 2026

Price in Dollars	# of Sellers	Kgs Offered By Sellers	Total Cum. kgs	Difference Between Sellers/Buyers	Total Cum. kgs	Kgs Wanted By Buyers	# of Buyers
$24,000.00		32.3	32.3	728.2	760.5	760.5	
TOTALS	**1**	**32.3**				**760.5**	**63**

QESP = Quota Exchange Selling Price

32.3 of 760.5 kgs wanted at or above the Quota Exchange Selling Price of $24,000.00 were purchased.
There was a total of 32.3 kgs offered for sale and total bids to purchase of 760.5 kgs.

QESP = Le prix de vente de quota

32.3 des 760.5 kilos demandé au prix de vente de $24,000.00 ou au dessus ont été acheté.
Il y avait un total de 32.3 kgs proposés à la vente et le total des offres pour l'achat de 760.5kg.

La prochaine bourse de quota fermera a 16:00 hr Lundi le 2 Mars, 2026
Les résultats seront disponibles Jeudi le 5 Mars, 2026

Mois	Fev	Jan	Dec	Nov	Oct	Sept	Moy. 6 mois
Prix du vente du quota	$24,000	$24,000	$24,000	$0	$0	$0	$24,000
Kilo sur l'échange	32.3	2.9	15.0	.0	.0	.0	16.7
Kilo par transfert	.0	.0	.0	.0	.0	.0	.0

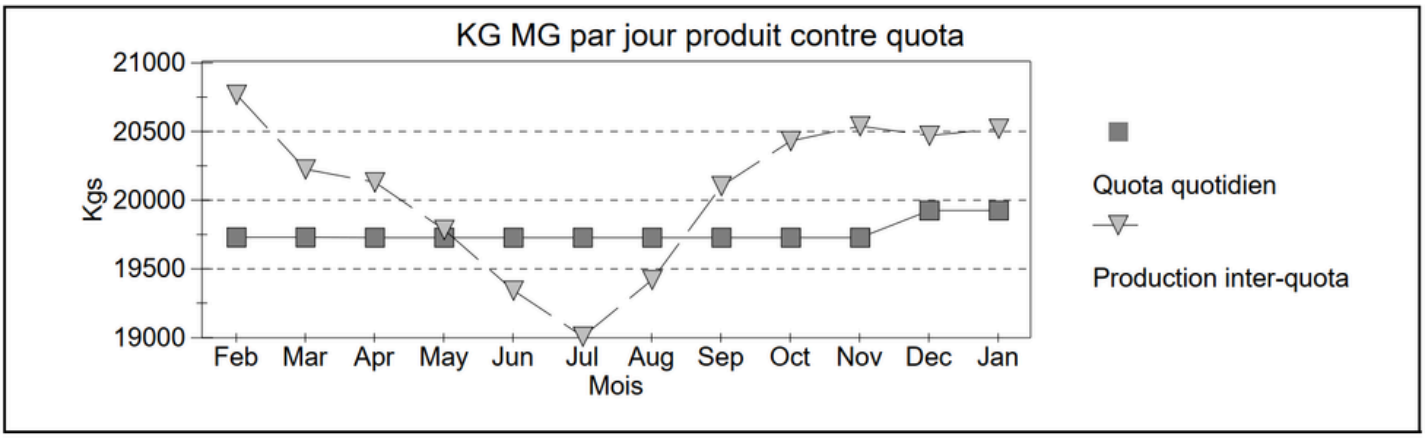

COIN QUOTA

Les soumissions et les offres à la bourse de quota:
Avant 16h:00 du 1er jour ouvrables du mois sur des formulaires fournis par l'Office y compris une confirmation de fonds de votre établissement prêteur. Les producteurs ne pourront pas combiner le montant qui leur est dû sur leur état de compte avec la confirmation des fonds d'un établissement financier pour faire une mise équivalant au total des montants combinés. Les mises et les offres qui dépassent 24 000 $ ne seront pas acceptées. Les producteurs qui vendent tout leur quota à la bourse devront verser un dépôt de garantie de 1 000 $, qui leur sera retourné 30 jours après la date d'entrée en vigueur du transfert.

Politique sur les quotas minimums
L'Office cessera de ramasser le lait des producteurs un mois après que leur montant de quota quotidien tombe en dessous de dix (10) kilos de quota quotidien.

La pénalité pour hors quota de 20 $/hl est en vigueur.

ARRÊTÉ SUR LE TRANSFERT DE QUOTAS QUOTIDIENS
Les producteurs doivent payer à l'Office le PBVQ pour le quota quotidien ainsi acheté le ou avant midi du 20ième jour du mois ou avant midi du premier jour ouvrable qui suit si le 20ième jour tombe sur un jour de congé ou sur le week-end. Le paiement reçu par la suite est assujetti à une pénalité de 2 % appliquée sur la valeur du quota quotidien acheté et déduit de la paie du producteur. Il sera également interdit au producteur d'acheter du quota sur la bourse du mois suivant. Si le paiement n'est pas reçu avant le dernier jour ouvrable du mois, ce quota acheté sera révoqué et mis en vente à l'échange du mois suivant. Toutes les pertes subies lors de la revente du quota révoqué seront imputées au producteur ainsi qu'une pénalité supplémentaire de 2 %

Credits

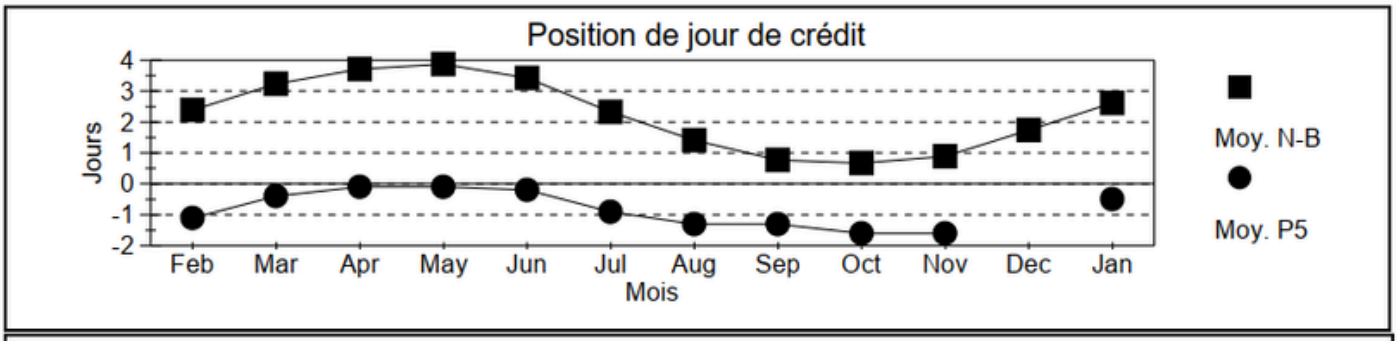

Mois	Fév	Mar	Avr	Mai	Jui	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan
Jours incitatifs émis.	0.14	0.18	0.53	0.81	0.79	1.79	2.72	3.67	3.59	2.59	0.66	0.73
Jours incitatifs utilisés	0.14	0.17	0.50	0.60	0.54	0.87	1.41	2.05	1.96	1.69	0.64	0.68
Jours au-de-dessus du quota	0.34	0.22	0.15	0.06	0.05	0.03	0.01	0.00	0.01	0.05	0.08	0.17
Jours perdus	-0.08	-0.06	-0.07	-0.07	-0.11	-0.26	-0.19	-0.10	-0.08	-0.10	-0.11	-0.14
Jours échangés	1.14	1.08	0.90	1.23	0.94	0.70	0.80	0.80	0.97	1.03	1.11	1.00
Prix de vente de la BC	$17.01	$20.00	$17.00	$15.15	$10.00	$4.50	$4.01	$6.03	$10.00	$14.00	$14.00	$15.15

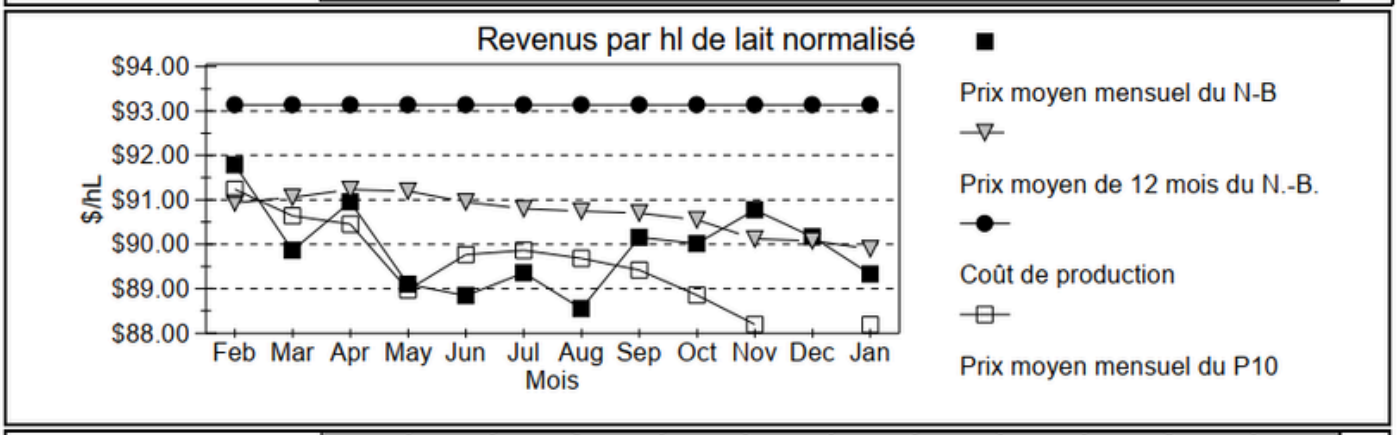

Mois	Fév	Mar	Avr	Mai	Jui	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan
SNG ratio du marché $/kg	$2.30	$2.05	$1.90	$1.91	$2.00	$2.06	$2.98	$2.98	$2.66	$2.66	$2.59	$5.69

Un hl normalisé contient 3.60 kg l'hl de MG, 3.23 kg l'hl de PT and 5.69 kg l'hl de LAS

COIN CRÉDIT

La bourse de credits

Avant 16h:00 le 2ème jours ouvrables après le 15 du mois sur des formulaires fournis par l'Office. Les résultats seront disponible le 4ième jour ouvrable qui suit le 15. Les producteurs qui quittent l'industrie pourront vendre ou acheter des crédits un mois suivant la date de leur vente. Si vous ne recevez pas votre état de compte à temps pour voir votre situation de crédit, téléphonez au bureau, et nous vous l'enverrons par courriel ou télécopieur.

Bourse de crédits janvier 2026 15,15 $/ KG

19 991 des 20 877 kg offerts au CESP ou en dessous ont été achetés.

À compter du 1er mai 2025, la limite de 0 jour a été supprimée, ce qui permettait aux producteurs d'acheter ou de vendre, quelle que soit leur position de crédit.
À une date ultérieure, les producteurs ayant des pénalités de qualité verront également le pourcentage de crédits qu'ils peuvent acheter réduit pendant un certain nombre de mois. Le PLNB informera les producteurs 2 mois avant l'entrée en vigueur de la présente politique.

Pool domestique du N.-B.									
Marché marginal	**MG Kg**	**MG $/kg**	**MG $**	**PT Kg**	**PT $/kg**	**PT $**	**LAS Kg**	**LAS $/kg**	**LAS $**
Janvier 2026	3,412	-$2.7327	($9,325)	2,455	-$1.9107	($4,691)	4,279	-$.3917	($1,676)
Année laitière	23,284	-$2.7327	($63,628)	17,292	-$1.9107	($33,040)	30,593	-$.3917	($11,983)
SNG > 2.20									
Janvier 2026				313	$.0000	$0	577	$.0000	$0
Année laitière				19,966	$.0000	$0	36,850	$.0000	$0
SNG 2.00<>2.20									
Janvier 2026				8,567	$5.6922	$48,767	15,136	$.9000	$13,622
Année laitière				212,936	$2.4648	$524,845	383,311	$.7381	$282,939
Marché domestique									
Janvier 2026	632,497	$13.3967	$8,473,369	457,727	$10.2473	$4,690,464	787,218	$.9000	$708,496
Année laitière	7,295,576	$13.6083	$99,280,484	5,249,804	$10.6859	$56,098,821	9,209,791	$.9000	$8,288,812

Production et paiement

Revenu	**$/HL**	**MG $**	**PT $**	**LAS $**				**Totale $**
Janvier 2026	$102.35	$8,464,044	$4,734,540	$720,442				$13,919,026
12 Months	$100.44	$99,216,856	$56,590,627	$8,559,767				$164,367,250

Déductions	**Transport**	**Promotion**	**Admin**	**Lab**	**Recherche**	**Frais totales par HL**		**Totaux Deductions**
	par HL	**par kilo de solides totaux**						
Janvier 2026	$3.59	$.1015	$.0786	$.0080	$.0016	$6.24		$854,108
Année laitière	$3.77	$.0929	$.0786	$.0082	$.0016	$6.23		$10,264,396

Qualité	**Cell. somatiques**	**Boite de pétri**	**Après pasteuri.**	**CBI**				**Camion refusé**
Janvier 2026	160,117	0	0	61				0
Année laitière	172,320	0	0	47				0

Production & Composants	**Production Volume**	**MG**	**Protéine**	**Lactose et A.S.**	**Solides totaux**	**Ratio SNG**		
Janvier 2026	13,687,114	4.6460	3.4270	5.8976	13.9707	2.0070		
12 Months	164,271,141	4.4554	3.3481	5.8809	13.6843	2.0714		

Politique SNG

Valuers actuelles du ratio SNG	Plus value: < 2.00	Ratio du marché: 2.00<>2.20	Valeur nul: > 2.20

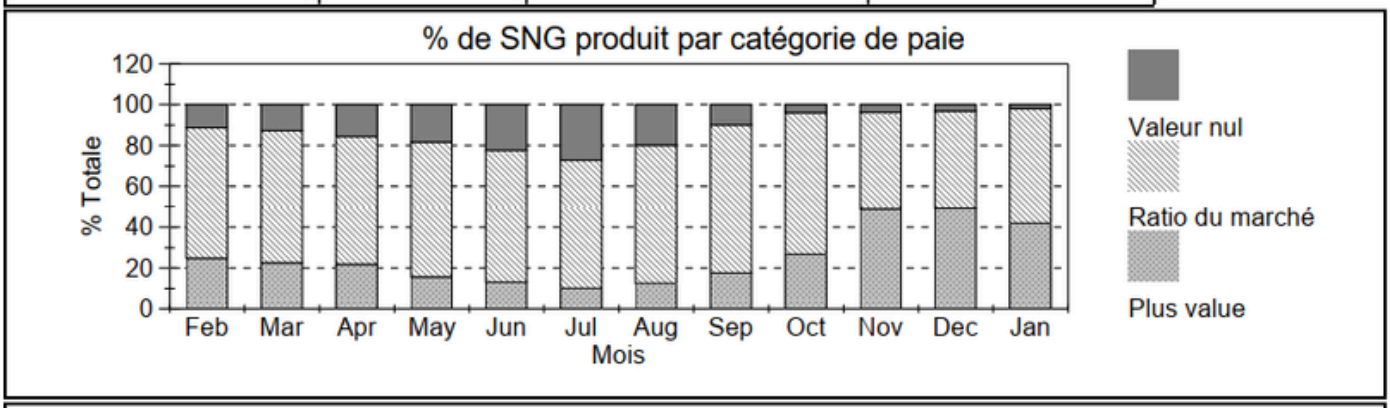

SNG/MG: Ratios moyen

Mois	Fév	Mar	Avr	Mai	Jui	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan
Plus value	1.92	1.93	1.93	1.94	1.95	1.95	1.93	1.92	1.92	1.93	1.93	1.93
Ratio du marché	2.08	2.09	2.10	2.10	2.11	2.12	2.11	2.10	2.08	2.07	2.06	2.06
Valeur nul	2.26	2.26	2.27	2.26	2.26	2.28	2.26	2.25	2.24	2.26	2.24	2.27
Provincial	2.06	2.08	2.09	2.10	2.12	2.14	2.12	2.08	2.05	2.01	2.00	2.01

Maritime Quality Milk

Maritime Quality Milk (MQM) est un programme de recherche et de service du Collège vétérinaire de l'Atlantique, situé à l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard à Charlottetown.
www.milkquality.ca

Lait 2020

LAIT 2020 a pour mission de répandre le savoir et l'innovation par son leadership et ses moyens d'action dans l'optique d'encourager la croissance durable de l'industrie laitière du Nouveau-Brunswick.

www.milk2020.ca

Co-operators Assurance Collective

Tarifs de groupe en date de 1er décembre 2024
Couverture individuelle mensuelle : 140,94 $
Couverture familiale mensuelle : 369,74 $

Demandes, taux, inscriptions :
Emily Murphy 506.850.1643
emily.murphy@gotoinsure.ca
David Scott 506.458.1220
1.800.994.5155

Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick

Le RPC est l'organisme provincial pour la recherche et la technologie (RTO) du Nouveau-Brunswick. Il offre des services contractuels dans les secteurs de la R-D et de la technologie dans ses installations de Fredericton et de Moncton, au Nouveau-Brunswick.

506.452.1212

Le Plan de ferme environnemental

Rejoindre: Likhita Potluri
Téléphone:

506.452.8101
506.259.0020

Courriel:

efp-pfe@fermeNBfarm.ca

Tests de composition et de microbiologie

Analyse du lait communiquez avec Jill Hay à l'adresse suivante :

jill.hay@rpc.ca

Les tests microbiologisologiques contactez Corrie Maston à l'adresse suivante :

corrie.maston@rpc.ca

Parage des sabots

Rejoindre:
E. Duivenvoorden
Téléphone:

506.433.1864

ou Peter Jones
Téléphone:

506.866.0531

Spécialiste des cultures

Contactez Jason Wells
Téléphone:

506.434.2543

Courriel:

Jason.Wells@gnb.ca

Agropur

Conseiller coopératif
Jeanette Van der Linden

1-800-574-5585 Ext. 3224

Jeanette.Van-Der-Linden@agropur.com

Tests d'échantillons

Dairytown
Tests d'antibiotiques
Kris Byers
506-424-0769
RPC pour des tests ultérieurs
506-452-1212

Spécialiste d'exploitation laitière

Communiquez avec
David Dykstra
Téléphone cellulaire:

506.434.5755

Courriel :

David.Dykstra@gnb.ca

Links

Développement du secteur de l'élevage
https://www2.gnb.ca/content/gnb/en/contacts/dept_renderer.137.203310.4073.html#employees

Les prix des veaux
https://www.fpbq.upa.qc.ca/infoprix/BovinReforme/BRInfoPrixHebdo.asp?Langue=A

Conseil de recherches : Webinaires gratuits
https://www.beefresearch.ca/resources/webinars.cfm

Commission Canadienne du lait
https://www.cdc-ccl.gc.ca/

Centre des nouvelles des Producteurs laitiers du Canada
https://www.dairyfarmers.ca/news-centre/document-library

AgriStartNB
https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/10/pdf/Agriculture/FarmingInNewBrunswick-RoadMapForNewEntrants.pdf

RÉSERVOIRS DE LAIT EN VRAC

Tous les réservoirs de lait en vrac devant être étalonnés seront coordonnés par le personnel du PLNB en utilisant les services d'étalonnage des producteurs laitiers de l'Ontario (MPO). Si vous prévoyez installer un nouveau réservoir ou si vous en avez installé un récemment, veuillez appeler le 432-4330 afin que votre ferme puisse être ajoutée à l'horaire. Avant de remplacer votre réservoir de lait en vrac rappelez-vous: Les nouveaux réservoirs de 1000 gallons américains (3780 litres) doivent avoir une sortie minimale de 3 pouces avec une valve papillon; Les nouvelles citernes de moins de 1000 doivent avoir une sortie de réservoir minimale de 2 pouces avec une vanne papillon; Les réservoirs usagés de toute taille doivent avoir une sortie de réservoir minimale de 2 pouces avec une valve papillon.

LE TRANSPORT

Si vous avez des inquiétudes au sujet de vos ramassages prévus,
Vous pouvez contacter :

Kingsco Transportation:
Répartiteur –
Bliss Price 506-435-1584

Superviseur –
Conrad Hachey 506-435-2293

Directeur général –
Kris Aiton 506-434-3006

PLNB
Coordinatrice Transport -
Veronica McEwen (506) 432-0092

Pour toute question sur le transport du lait du PLNB
(506) 432-4330, x24
(français).

Dossiers courants simplifiés Séances interactives de mise à jour proAction pour producteurs

Les dossiers courants n'ont pas à une source de frustration

Ces séances de mise à jour sont conçues pour vous aider à simplifier la tenue de dossiers à la ferme et à prévenir les actions correctives liées aux dossiers courants.

Ce n'est pas qu'une simple présentation. C'est une séance de travail interactive.
Nous voulons vous entendre :

- Qu'est-ce qui fonctionne bien sur votre ferme?
- Qu'est-ce qui rend la tenue de dossiers plus difficile?
- Quels outils ou systèmes vous facilitent la tâche?

Ensemble, partageons des stratégies pratiques et des solutions concrètes applicables à la ferme.

Ce que nous aborderons :

- Analyse des actions correctives (AC) les plus courantes liées aux dossiers courants
- Ce que recherchent les validateurs
- Discussion dirigée par les producteurs pour simplifier la tenue de dossiers

Des rafraîchissements légers seront servis. Pour plus d'information, communiquez avec Natasha.

Dates et lieux des séances

16 Mars – **Moncton**
Bureau du ministère de l'Agriculture
9h:30 – 11h:30

16 Mars – **Sussex**
Bureau du ministère de l'Agriculture
13h:00 PM – 15h:00

17 Mars – **Saint-André**
Bureau du ministère de l'Agriculture
10h:00 – midi

18 Mars – **Wicklow**
Centre de développement de la pomme de terre
10h:00 – midi

19 Mars – **Fredericton**
Complexe forestier des Maritimes
10h:00 – midi

20 Mars – **Bathurst**
Bureau du ministère de l'Agriculture
10h:00 – midi

Coordonnatrice proAction – Atlantique
Natasha McKillop PLNB & DFNS Zones 4, 5 & 6
902-890-8348

https://www.dfnbplnb.com/proaction
Natasha@atlanticproaction.org